

Dossier Immigration 2008

XVIII Rapport Caritas/Migrantes

Traduzione di Valérie Hofe – Scalabrini International Migration Institute

Le long des chemins de l'avenir

Le Dossier *Caritas/Migrantes 2008* présente les nouveaux chiffres concernant l'immigration sous le slogan "le long des chemins de l'avenir), en recensant en premier lieu la signification sociale du phénomène.

Afin de se préparer au nouveau scénario, il est indispensable d'adopter une mentalité plus ouverte, capable de percevoir les immigrés non comme des "autres", des "personnes différentes" et, selon certains, les "déviant", mais plutôt comme des nouveaux concitoyens, des compagnons, étant en mesure de contribuer à notre développement.

Le nombre d'immigrés

Le but primordial d'un rapport tel que le Dossier Caritas Migrantes est d'indiquer le nombre total d'immigrés en règles, présents sur le territoire italien au début de chaque année.

Début 2008, l'Istat comptait, compte tenu d'une augmentation annuelle d'environ 500'000 personnes, 3.443.000 étrangers résidents, les communautaires inclus: 62,5% au nord, 25,0% au centre et 12,5% dans le midi.

Caritas et Migrantes estiment que le nombre d'immigrés régulièrement présents en Italie est bien supérieur, variant entre 3.800.000 et 4.000.000, par rapport à une population totale de 59.619290 habitants, ce qui correspond à 6,7% (légèrement au-dessus de la moyenne européenne qui était à 6% en 2006)

Ces deux sources, même si diverses, ne se contestent pas, du moment qu'elles se réfèrent à des catégories d'immigrés différentes: le *Dossier* tient également compte de ceux, qui sont arrivés plus récemment et n'ont donc pas encore obtenu la résidence (qu'il faut attendre plus qu'une année).

La première communauté est celle des Roumains, leur nombre ayant doublé en deux ans. (624.741 résidents et, selon les estimations du Dossier, plus qu'un million de titulaires d'un permis de séjour), suivie par les Albanais (401.915) et les Marocains (365.908): Les communautés chinoises et ukrainiennes s'élèvent à respectivement un peu plus et un peu moins que 150.000 personnes. Le nombre d'européens a également augmenté en termes de pourcentage (52,0%). Les Africains maintiennent leur position (23,2%) tandis que les Asiatiques (16,1%) et les Américains (8,6%) perdent au moins un pourcent.

ITALIE : estimation Caritas/Migrantes des étrangers régulièrement présents, communautaires et extra- communautaires (31.12.2007)

Etrangers résidents au 31.12. 2006	2.938.922
Pratiques de résidence en retard et corrigé en 2007	300.000
Nouveaux employés	251.190
Nouveaux travailleur autonomes venus de l'étranger en 2007 (communautaires et non)	1.600
Nouveau-nés de deux parents étrangers	63.000
Mineurs extracommunautaires venus pour regroupement familial en 2007	32.744
Autres parents extracommunautaires venus pour regroupement familial en 2007	60.810
Extracommunautaires séjournant, venus pour d'autres motifs	45.886
Communautaires venus pour regroupement familial ou d'autres motifs en 2007	92.960
Communautaire venus sans s'enregistrer en perspective d'installation	200.000
Estimation présences régulières au 31.12.2007	3.987.122

Source : Dossier Statistique Immigration Caritas/ Migrantes. Estimations sur des différentes sources

La dimension structurale des flux migratoires

Toutes les sources statistiques concordent sur les faits suivants :

- Le nombre notablement élevé des étrangers en Italie
- Sa forte croissance
- L'incidence des femmes, désormais égale à celle des hommes
- La force majeure d'attraction des régions du Centre-Nord
- L'augmentation simultanée des présences dans le Midi
- Le besoin persistant en main d'œuvre
- La tendance à la stabilisation définitive
- Le caractère toujours plus familial de l'installation/implantation
- Le nombre croissant des mineurs et de la seconde génération
- La diversité des pays d'origine et des traditions culturelles et religieuses

Par ailleurs, l'accroissement des investissements pour l'achat du propre logement est indicateur de stabilisation. Huit sur dix Italiens sont propriétaires, pour les immigrés ce ne sont que un sur 10, mais cette différence se réduit constamment : En 2007 les acquisitions effectuées par des étrangers étaient de 120.000 (propriétés).

Tout cela nous fait comprendre, que les immigrés resteront en Italie à long terme et qu'ils seront de plus en plus nombreux : L'immigration devient un élément structurel. Notre pays est un des premiers pays européens en ce qui concerne le nombre d'immigrés, et ainsi le terme « étranger » devient de moins en moins adéquat pour qualifier un nombre croissant de personnes aussi racinée en Italie.

La dimension globale des grandes villes italiennes anticipe ce qui sera l'avenir de tout le reste du pays. A Milan, 14% de la population sont des étrangers et un sur quatre est mineur. (Presque 50.000 sur un total de 200.000). A Rome les 300.000 personnes équivalent à 10%.

Les flux migratoires des dernières trois années

Entre 2005 et 2007, presque 1,5 millions de demandes d'engagement d'un travailleur de nationalité étrangère ont été présentées de la part des entreprises familiales italiennes : 251.000 en 2005, 520.000 en 2006 et 741.000 en 2007, correspondant initialement à 10%, ensuite 20% et, en 2007 à 25% de la population étrangère déjà résidente en Italie. (L'indice s'élève à 33% si on l'on ne tient compte que de population étrangère active)

Les flux migratoires enregistré pour la dernière décennie, sont des plus élevées de l'histoire de l'Italie, comparables- si ce n'est supérieur- à l'exode italien après la Deuxième Guerre Mondiale.

Si un phénomène est d'une portée aussi vaste et d'un rythme aussi serré, il est probable qu'il y ait quelques cas d'abus, mais cela ne doit pas nous faire oublier que l'immigration est au fond une ressource pour notre pays, qui nous aide à combler nos propres lacunes. La transition démographique actuelle transforme l'Italien en l'un des plus vieux pays du monde, alors que le marché - afin de prospérer - a constamment besoin de main d'œuvre. Les immigrés sont une population jeune : 80% ont moins de 45 ans, ceux qui ont plus de 55 ans, sont par contre encore très rares. Par ailleurs, le taux de fécondité des femmes étrangères permet d'assurer le renouvellement de la population (ayant en moyenne 2,51 enfants par femme) par rapport aux Italiennes. (1,26 enfants)

En 2007, la quote-part initiale de 170.000 nouvelles entrées n'ayant pas été intégrée, on peut assumer, compte tenu des demandes effectuées, qu'il y a au moins 500.000 personnes déjà installées en Italie et insérées dans le marché noir, même si elles disposent d'un permis de séjour. Ceci souligne la nécessité d'une gestion plus efficace du marché du travail. Les flux d'entrée ne devraient pas être réglementés par les centres d'identification et d'expulsion ainsi que des mesures restrictives, mais plutôt par une intervention organisée.

ITALIE: L'immigration en Italie 2005-2007

Données démographiques (Istat)	2005	2006	2007
Population résidente	58.751.711	59.131.287	59.619.290
Dont étrangère	2.670.514	2.938.922	3.432.651.
Indice des étrangers	4,5	5,0	5,8
Estimations Dossier Statistique Caritas/Migrantes	3.035.144	3.690.052	3.987.112
% femmes étrangères	49,9	50,9	50,4
Nouveau-nés de parents étrangers	52.000	57.000.	63.000
Mineurs	586.000	666.000	767.000
Inscrits aux écoles	424.683	500.521	574.133
Acquisition citoyenneté	19.266	35.766	38.466
Quote-part nouveaux travailleurs	170.000	170.000 +350.000	170.000
Demandes présentées	251.000	540.000	741.000

Source: Dossier Statistique Immigration. Elaboration de données des différentes sources

Symbiose croissante entre italiens et étrangers

Les rapports entre les Italiens et les immigrés deviennent de plus en plus étroits, les uns ne pouvant plus progresser sans les autres, même si, à côté des avantages évidents, ils se posent bien sûr également des problèmes.

Voici trois aspects qui attestent l'existence des liens de plus en plus forts et qui montrent que l'hypothèse d'une séparation totale entre la population italienne et étrangère n'est pas raisonnable.

1. Un nombre de plus en plus élevé d'étrangers est intéressé à acquérir le permis de séjour pour résidents à long terme (document initialement intitulé « carte de séjour ») car ils comprennent que leur présence en Italie ne sera pas temporaire. Leurs familles les rejoignent, ils se marient et fondent leurs propres familles. Dans ce contexte il est peu surprenant que beaucoup d'entre eux initient leur histoire migratoire en régularité et finissent ensuite dans irrégularité par la complexité et la nature contradictoire de certains aspects de la législation.
2. Les immigrés ne vivent pas seulement à nos côtés, mais ils créent aussi des relations d'une véritable cohabitation. En 2006 un sur dix mariages s'est réalisé entre un partenaire italien et un étranger (24.020 sur un total de 245.992 de mariages). Comparé aux mariages entre

deux partenaires étrangers, c'est plus que le double (10.376). Dans neuf régions du Nord l'indice des mariages mixtes atteint même jusqu'au 25% du total. Les couples mixtes à long termes sont une réalité prometteuse pour l'échange culturel.

3. L'option de la citoyenneté italienne devient toujours davantage un instrument d'intégration paritaire pour de nombreuses personnes.

En 2007 la citoyenneté a été accordée à 38.466 personnes, ce qui correspond à un redoublement par rapport à il y a trois ans. Le niveau est encore très bas comparé aux 700.000 cas comptés en Europe. Des près de 2000 accords de la citoyenneté par jour, seul une centaine a lieu en Italie, qui enregistre encore un des taux de naturalisation le plus bas de l'Union européenne.

Une contribution de travail indispensable

En Italie, spécialement entre les immigrés, l'activité en noir, que ce soit dans les familles ou dans les entreprises, est extrêmement répandue, l'ampleur du phénomène étant incomparable à d'autres pays industrialisés. Même les statistiques officielles attestent la contribution de ces travailleurs, en majorité européens mais aussi d'autres continents. En total, il s'agit d'environ 1.5 million de personnes, ce qui correspond à plus que 10% du total des employés dans les différents secteurs.

La majeure concentration des travailleurs immigrés, trois quart du total, se trouvent au nord. A Brescia, un sur cinq employés est né à l'étranger, à Mantoue, Lodi et Bergame un sur six, à Milan 1 sur 7. Toujours à Brescia, un tiers des employés est né à l'étranger, à Milan un quart et dans toute la région lombarde presque la moitié (45,6%) des nouveaux emplois était occupée par des personnes nées au-dehors de l'Italie. En Vénétie, il y avait début 2000 20.000 entreprises qui employaient des travailleurs étrangers, aujourd'hui s'en sont 40.000. Le Latium occupe seulement un dixième de cette main d'œuvre tandis que toutes les régions méridionales donnent du travail à ce même nombre d'étrangers, là à leur tour devenus indispensable dans les secteurs tels que l'agriculture, l'assistance aux familles ou bien dans la construction.

ITALIE : Participation des immigrés à l'économie et au marché du travail

Taux d'activité		Travailleurs nés à l'étranger	2.704.450
étrangers	73,2%	Nouveaux employés nés à l'étranger	599.466
Italiens	61,9%	Solde entre engagements et cessations	198.033
Taux d'occupation		Pourcentage nouveaux employés par rapport aux travailleurs	22,2%
Etrangers	67,1%		
Italiens	58,1%	Entreprises fondées par des personnes nées à l'étranger	165.114
Taux de chômage		Etrangers inscrits aux syndicats (Cgil, Cisl, Uil, Ugl)	814.311
Etrangers	8,3%	Invalides nés à l'étranger	140.579
Italiens	5,9%	Indice des étrangers sur le total des invalides	15,4%
Femmes étrangères	12,7%	Versements envoyées de l'Italie (en mille euro)	6.044.060
Employés étrangers	84,4%	Estimations des recettes fiscales des immigrés (en euro)	3.749.371.5230

Source: Dossier Statistique Immigration. Elaboration de données des différentes sources

Une contribution de main d'œuvre nécessaire aussi à l'avenir

Les petites entreprises sont, à cause de notre système de production particulier, les protagonistes des emplois dans trois quarts des cas. Cette situation diffère beaucoup du panorama migratoire qui se

présentait après la Guerre Mondiale quand les gens du Sud étaient plutôt attirés par les grandes usines dans le nord du pays, en Allemagne, en Suisse et dans d'autres pays européens. Le fait que l'immigration est présente aujourd'hui sur tout le territoire, est certainement explicable par cet élément structurel.

Le taux d'activité professionnel moyen est de 73,2% (88% pour les hommes), et donc bien 12 points plus élevé que celui des italiens. Mais en même temps, leur taux d'inoccupation est deux points plus élevé que la moyenne italienne (8,3%, 12,7% pour les femmes) avec des valeurs trois fois plus élevées pour certaines communautés comme par exemple les Marocains.

Les travailleurs occupés dans le secteur de l'agriculture (7,3%) et ceux dans le troisième secteur (53,8%) ont augmenté en 2007 de deux pourcents par rapport à 2005, au détriment du secteur industriel. (35,3%)

Les typologies d'intégration professionnelle mettent en évidence les caractéristiques spécifique du territoire : Au nord prévalent ainsi les activités dans les entreprises et le travail autonome, au centre ce dernier ainsi que le travail domestique et au sud, en plus de ce dernier l'occupation dans le secteur primaire.

Même dans une conjoncture économique difficile, comme celle d'aujourd'hui, on prévoit la nécessité de nouvelle main d'œuvre étrangère afin de garantir le bien-être du marché. Pour cette raison il s'agit de rendre le recours aux quotes-parts plus flexible, au lieu de vouloir bloquer l'afflux. Nous devons deux tiers de la croissance de l'occupation en Italie au travail des immigrés, ou bien à 234.00 nouveaux travailleurs en 2007.

Augmentation des entrepreneurs immigrés

Les immigrés occupent non seulement les postes que nous leur offrons mais en créent de plus en plus souvent, surtout après avoir dépassé la phase difficile d'une première insertion dans le marché du travail. Plus qu'un dixième de la population étrangère adulte en effet effectue travail autonome, avec 165.114 titulaires d'entreprises, 52.715 associés et 85.990 autres sociétaires. Depuis mai 2007 ce chiffre a augmenté d'un sixième, manifestant un dynamisme beaucoup plus élevé que celui des entrepreneurs italiens.

85% des entreprises à titulaires immigrés ont été fondées après 2000, coïncidant avec l'enracinement progressif des immigrés. Les communautés plus entrepreneuses sont celles du Maroc, de la Roumanie et de la Chine, tandis que les Albanais suivent avec 17.000 titulaires. On constate en ce moment encore une forte concentration sectorielle : sur dix entreprises, quatre travaillent dans la construction, un secteur très dynamique et répandu en tout le pays, et presque quatre dans le commerce.

Si le taux d'entrepreneurs était égal à celui des Italiens, le nombre d'entreprises doublerait et dépasserait les 300.000 apportant en conséquence les bénéfices en terme de production et richesse ainsi que la création des nouveaux postes, peut-être même dans des secteurs qui connaissent un niveau plus haut de technologie et de contenus innovateurs , évitant ainsi que la contribution des immigrés se limite à des niveaux plus bas.

Le Dossier a choisi come étude de cas le consortium Interpréteurs traducteurs (ITC) fondé à Rome en 2006 mais actif sur tout le territoire. Le consortium met à disposition des commissions pour la reconnaissance du statut de réfugié et des centres d'accueil et d'identification ses 823 associé(e) s, qui ont obtenu un diplôme universitaire (même si 4 sur 5 n'ont pas été reconnus en Italie) viennent de différents continents, résidents en Italie depuis longtemps (seul un tiers depuis moins que 10 ans) et ont une certaine maturité (plus que la moitié a plus que 36 ans). Un quart d'entre eux est né et a grandi en Italie et parle parfaitement plusieurs langues.

Créateurs de richesse et non pas des assistés

Le Dossier, en collaboration avec la commission de recherches sur l'exclusion sociale, les associations des immigrés et la société coopérative Codres, a effectué une recherche, dans l'entourage des Romains, sur une base de 900 immigrés avec des résultats significatifs.

Les immigrés, en général, risquent davantage de tomber dans la pauvreté par rapport aux Italiens parce qu'ils sont moins sous tutelle.

Les difficultés rencontrées pendant la phase initiale, sont souvent surmontées grâce aux parents et amis et rarement par des interventions de la part des structures publiques.

Même si les revenus nets ne sont pas très élevés (autour des 900 euro), environs deux tiers des interrogés se déclarent satisfaits de leur intégration professionnelle. Ils cherchent à se débrouiller avec ce qu'ils ont, en limitant leur consommations à leurs besoins élémentaires. L'image d'eux comme une masse d'assistés ne trouve aucune conformation dans les résultats de la recherche ni dans les statistiques officielles.

Selon les données de ISTAT (2005), 136,7 millions d'euro, soit 2,4 pourcent du total des dépenses sociales, correspondant à 53,9 euros par tête ont été dépensés pour les interventions directes, adressées spécifiquement au immigrés. Si l'on tient également compte des immigrés qui profitent des services à bénéfice plus général, la sommes utilisée pour eux pourrait se monter au maximum à un milliard d'euros, qui serait abondamment couvert par les entrées qu'ils garantissent.

Une évaluation du Dossier a mis en évidence que la recette fiscale assurée par les immigrés en 2007 était de 3.749.000 euro, dont 3,1 milliards seulement proviennent des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPF). Le solde entre par d'autres canaux (IRPF régionale supplémentaire, taxe d'habitations, impôts cadastrales et hypothécaires). Parmi les plus consistante est l'impôt pour la registration (137,5 millions) ainsi que l'impôt substitutif de revenu des entreprises (245,5 millions d'euros)

Ces chiffres ne surprennent pas si l'on considère que selon l'Unioncamere, les immigrés sont responsables de 9% du PIB.

Les immigrés assurent aussi une contribution économique aux pays d'origine. Les versements en 2007, ont augmenté au niveau mondial à 37 milliards de dollars tandis qu'en Italie ont été atteints 6 milliard d'euros, un cinquième de plus par rapport à 2006, qui ont été envoyés surtout vers des pays en développement, particulièrement vers la Chine et les Philippines.

ITALIE: estimation de la recette fiscale des immigrés (2007)

Impôts	Estimations de la recette
IRPEF	3.113.421.680
IRPEF suppl. des régions	146.324.372
IRPEF suppl. des communes	43.016.010
ICI (taxe d'habitation)	10.536.068
Impôts cadastrales	22.088.000
Impôts hypothécaires	22.008.000
Impôts de registration	137.550.000
Impôts substitutives	254.507.400
Total	3.749.371.530

Source : Dossier Statistique Immigration. Elaboration de données des différentes sources

Ecoles et universités

En 2007, on a enregistré 65.000 enfants nés de deux parents étrangers. Si l'on tient également compte des mineurs qui arrivent par regroupement familial, il en ressort, que la population étrangère mineure augmente en Italie chaque année rythme de 100.000 personnes. Les mineurs sont en tout

767.060, dont bien 457.345 de la seconde génération ou bien nés en Italie et donc étrangers seulement au niveau légal.

Le nombre d'étudiants d'enfants d'immigrés accroît chaque année par 70.000 unités et ont frôlé les 600.000 unités à l'année scolaire 2007-2008 (574.133), avec une incidence moyenne de 6,4% (10% et plus en Lombardie, Vénétie, Emilia Romagna, Ombrie) et une majeure concentration dans les écoles élémentaires et moyennes. Un peu moins que 100.000 comptent les étudiants roumains (92.734) albanais (85.195) et marocains (76.217), les Chinois arrivent à presque 30.000, les Equatoriens à 20.000 et à environ 15.000 pour les Tunisiens, Serbes et Monténégrins.

Les problèmes d'un système scolaire, doté de moyens insuffisants afin de garantir une insertion adéquate, spécialement lorsque le transfert de l'étranger se réalise au milieu de l'année scolaire, sont nombreux. Selon des sources ministérielles, 42,5% des élèves étrangers ont des retards dans leurs études, un phénomène qui s'accroît particulièrement au niveau secondaire supérieur où 19% des inscrits étrangers ont plus que 18 ans. Une autre problématique sérieuse est la canalisation excessive vers le secteur technico-professionnel de ces jeunes.

La globalisation concerne également les universités italiennes, où l'on compte 47.506 étudiants étrangers, le double par rapport à il y a 10 ans, mais c'est encore un nombre modeste. Nos universités connaissent par ailleurs une évaluation très basse au niveau international : Seules les universités de Bologne et Rome sont classées entre les 200 plus prestigieuses (173^{ème} et 183^{ème} place).

Les étudiants étrangers forment seulement 2,6% de la population universitaire (1.809.186) et donc une quote-part modeste par rapport à la moyenne des pays OSCE (7%). On compte chaque année 10.000 nouvelles immatriculations des étrangers (dont 60% sont des femmes). Ceux qui sont inscrits pour des doctorats de recherche sont 2.136 sur un total de 38.890 (5,9%), les participants de master de niveau primaire et secondaire sont 2.385 sur 43.127 (5,5%). 5.000 obtiennent leur diplômes universitaires chaque année.

Les langues et les cultures des immigrés

La richesse culturelle apportée par les immigrés et les langues qui en sont l'expression sont un aspect important de l'immigration. (le *Dossier*, dans une enquête de l'université pour les étrangers de Sienne, en a recensé 150 déjà en 2001). Ces langues, au de-là d'être un véhicule pour les contenus culturels qu'elles transmettent, peuvent servir à stabiliser des contacts commerciaux avec les pays d'origine : il suffit de penser au chinois, l'arabe, le russe ou l'espagnol.

Les langues maternelles, qui ne sont normalement aucun obstacle pour l'apprentissage de l'italien, sont indispensables pour soutenir l'identité culturelle des pays d'origine ainsi que de la vie des différentes communautés. Cospe a enregistré 146 support médiatique «en langue» des immigrés actifs en avril 2007, dont deux tiers ont été fondés après 2001 : 65 journaux (surtout mensuels), 59 transmissions radiophoniques, 24 programmes de télévision (en majorité hebdomadaires) avec la participation de grand groups comme « Metropli », du journal «La Repubblica» et de «Stranieri in Italia». 800 opérateurs travaillent dans le secteur, dont 500 d'origine étrangère. On se rend de plus en plus compte de la nécessité de reformer la loi professionnelle, car actuellement les médias en langue étrangère doit être dirigé des journalistes italiens qui souvent ne connaissent même pas la langue de leur médias. Au niveau déontologique on a approuvé la Charte de Rome, qui doit encore être dotée es moyens concrets pour permettre son application.

Le problème de la délinquance

Les dénonciations portées contre des citoyens étrangers de 89.390 en 2001 ont augmenté à 130.458 en 2005 (dernière donnée ISTAT disponible). L'ensemble des dénonciations a augmenté entre 2001 et 2005 de 45,9%. Pendant le même quinquennat l'indice des délinquants étrangers (en règle ou pas) est monté de 17,4% à 13,7% pendant que la présence étrangère en règle s'est redoublée (de 1.334.889 à 2.670.514 résidents).

Normalement on prétend que les étrangers ont un taux de délinquance plus élevé que les italiens, sans tenir compte que la « population étrangère » impliquée dans les dénonciations inclut aussi les

immigrés irréguliers ainsi que des personnes qui sont de passage , comme les touristes ou les hommes d'affaires, qui ne sont pas exactement quantifiables.

Un cas particulier est celui de la communauté roumaine, qui constitue un quart de la présence étrangère en Italie et est impliquée dans un sixième des dénonciations pénales présentées contre des citoyens étrangers. C'est pourquoi elle a été considérée comme une présence d'un « potentiel de délinquance très élevé ». Bien que la question soit délicate, le Dossier argumente sur la base des données que la majorité des roumains sont des personnes honnêtes.

Du reste, selon le Rapport sur la criminalité édité par le Ministère des affaires intérieures, compte tenu du fait que se sont principalement les immigrés irréguliers qui sont dénoncés, les étrangers réguliers ont une incidence sur le total des dénonciations plus au moins proportionnel à leur indice sur le total de la population. Les délits concernent particulièrement souvent l'exploitation des prostituées, les extorsions, la contrebande et le recèlement.

Un autre cas délicat est celui des Romains. A leur égard on a souvent recouru à « faire justice» (les événements au camp Ponticelli à Naples, faisant que les roumains enlèvent les enfants) et pour la première fois, à l'hypothèse de prendre les empreintes digitales des mineurs de la communauté, déjà stigmatisée aussi négativement.

Aussi selon Caritas et Migrants la délinquance compromet une cohabitation sociétariale correcte et celui qui commet un délit doit être puni mais dans une perspective de rééducation et non sous forme de discrimination (comme ce qui est arrivé aux irréguliers). La culture de la légalité n'est pas le résultat des interventions purement répressives, mais demande aussi des politiques sociales plus inclusives, car la prévention et l'intégration devraient être complémentaires. Mais malheureusement des expressions comme « tolérance zéro » sont plus qu'abusées dans notre pays.

Un avenir commun aux immigrés

L'estimation de l'Istat (juin 2008) de la population résidente en Italie jusqu'en 2050 redimensionne le danger d'une «extinction» de la population italienne et, en même temps met en évidence l'impact croissant des étrangers face à la tendance négative de la croissance démographique, même si les naissances ne descendront jamais au-dessous de 500.000.

Les trois scénarios possibles selon l'Istat (minimum, moyen, maximum, selon les paramètres choisis) prévoient, en fait, l'augmentation de la population ancienne et la diminution de la population capable de travailler. Toutes les prévisions montrent que la moyenne d'âge, de 42,8 ans en 2007 passera de 50 ans à 49 ans. La population active, de 39 millions en 2007 descendra à 30,8 millions selon prévisions minimales, à 33,4 millions selon les prévisions moyennes et à 35,8 selon le scénario maximal. Les personnes qui ont 65 ans et plus, comparées aux 11,8 millions d'aujourd'hui, seront en 2051 20,3 dans l'hypothèse moyenne, et 18,3 dans la maximale.

Les résidents, par rapport au 59,1 millions de début 2007, augmenteront en 2031 dans le scénario moyen (60,3 million dont 53,9 Italiens), dans la prévision maximale (64,6 millions, dont 55,5 Italiens). La même chose se passe pour l'an 2051 avec 61,6 millions d'habitants pour l'hypothèse moyenne (dont 59,9 Italiens) et 67,3 millions dans le scénario maximal (dont 54,9 italiens). Par contre, dans le scénario minimal on passerait au-dessous du niveau actuel (55,6 millions dont 46,7 Italiens qui diminueraient ainsi de 3,5 millions par rapport à 2007)

L'avenir de l'Italie n'est pas imaginable sans les immigrés. AU mi-siècle les étrangers du pays, sans compter ceux qui deviendront citoyens italiens, seront à 8,9 millions avec l'hypothèse minimale, 10,7 millions selon la moyenne et 12,4 selon le scénario maximal, avec un indice entre 16% et 18% sur le total des résidents.

Le niveau des afflux annuels nets, estimés par l'Stat, sont au minimum 150.000 nouveaux immigrés, 200.000 selon l'estimation moyenne et 240.000 au maximum, Aujourd'hui on compte déjà un afflux annuel de 17.000 travailleurs immigrés, un peu moins de 100.000 personnes arrivent en Italie pour le regroupement familial, les enfants nés de deux parents étrangers sont de 64.000 et quelques dizaine de milliers de personnes séjournent en Italie pour d'autres raisons telles que la religion ou les études, constituant ainsi un afflux qui est nettement supérieur à celui de l'Allemagne.

Priorité de l'intégration pour la Caritas et Migrantes

Caritas et Migrantes sont des organisations ecclésiastes qui s'occupent de l'immigration avec des propres opérateurs et avec des structures de service variées depuis les années soixante, quand le phénomène initiait s'est révélé. Cette expérience solide permet d'espérer de dépasser ce qui s'appelle le «complexe de Penelope», qui porte la coalition politique de majorité de défaire tout ce que en précédence a été réalisé, sans que un dénominateur commun indépendant de logiques d'idéologies ou de partis puisse naître.

Le nœud central est le manque de perception comme phénomène structural, destinée à inciser de plus en plus au profond de la société. Ce phénomène ne peut pas être réglé uniquement à base des exigences conjoncturelles du monde du travail, n'est pas affrontable avec une attitude renfermée et ne se laisse pas saisir seulement en terme d'exigences de l'ordre publique. C'est la logique des chiffres qui nous demande un changement de mentalité et l'adoption de politiques réalistes et plus ouvertes, en dépassant l'aversion pour la diversité des immigrés (de couleur, culture et religion).

Même dans la conviction que la légalité et solidarité vont ensemble, le «pacchetto di sicurezza» n'épuise pas les contenus de la politique migratoire et n'en est pas non plus la partie la plus importante. Cette orientation n'élimine pas les obstacles qui rendent la vie des immigrés difficile et ne s'applique pas à soutenir l'intégration avec des ressources et des interventions adéquates. Le besoin de stratégies à long terme d'intégration a été rappelé par l'année européenne du dialogue interculturelle, inaugurée sous la devise «ensemble dans la diversité».

Les questions auxquels il faut trouver une réponse sont nombreuses : La nécessité de favoriser l'emploi régulier des immigrés, particulièrement dans le secteur de l'assistance familiale, d'assurer le soutien social à l'insertion, si nécessaire aussi en appelant les employeurs à accomplir leur devoirs. Selon Caritas et Migrantes ce sont les politiques d'intégration qui sont la vraie preuve de capacité des interventions politiques dans ce secteur.